



L'Université de Montpellier recrute un Psychologue du travail (H/F)

L'Université de Montpellier compte près de 49 000 étudiants et 4 800 personnels. Avec 16 UFR, Ecole et Instituts, elle couvre plusieurs champs disciplinaires : sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique... Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'UM figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle comprend 76 structures de recherche réparties dans 9 départements scientifiques et elle a obtenu la labellisation I-SITE pour le projet « Montpellier University of excellence » (MUSE) qu'elle coordonne aux côtés de 15 partenaires. Autour du triple objectif « Nourrir, soigner, protéger », le projet MUSE s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'UM et de ses partenaires.

Caractéristiques de l'offre

Type de contrat	Dates de contrat	Nombre d'heures sur la période	Rémunération
CDD de droit public Catégorie A	Du 08/12/2021 Au 07/12/2022	20 %	530 € brut 425 € net estimé

Affectation

- **Structure de rattachement** : Direction de la Vie des Campus (DVC) - Service qualité de vie au travail
- **Environnement de travail** : La direction vie des campus est composée de cinq services, action sociale et loisirs, art & culture, handiversité, qualité de vie au travail, vie étudiante, qui dans leurs actions et missions partagent un but commun : Accompagner les étudiants et les personnels dans le but d'améliorer leurs conditions d'étude, de travail et de vie.

Parmi eux, le service Qualité de Vie au Travail (QVT) a pour mission de :
 - Favoriser la qualité de vie au travail des étudiants et des personnels de l'UM,
 - Participer à la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles,
 - Contribuer à la promotion de l'égalité femme-homme.
Pour cela, le service QVT travaille en étroite relation avec la Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale.).
- **Localisation** : Montpellier – Site Triolet

Présentation du poste

- **Mission principale** : Le psychologue du travail sera placé sous la responsabilité hiérarchique de la cheffe du service QVT de la Direction Vie des Campus et travaillera en étroite relation avec la vice-présidente déléguée à la responsabilité sociale et la Direction des Ressources Humaines.
La personne recrutée interviendra dans le cadre d'une démarche collective et individuelle de prévention des Risques Psychosociaux et de promotion de la Qualité de Vie au Travail. Il ou elle aura pour mission d'assurer un accompagnement individuel (écoute, soutien, aide à la recherche de solutions, orientation vers partenaires) des agents rencontrant des difficultés professionnelles. Il sera amené à intervenir sur les collectifs de travail où il réalisera des actions de médiation. A partir de son expertise, il participera à la réflexion des actions menées par le service, et à la conduite des actions de prévention primaire et secondaire en faveur de la qualité de vie au travail ou en lien avec la lutte contre les discriminations.

- **Activités :**

- Accompagner individuellement les personnels de l'université sur des demandes liées au travail :
 - Conduire des entretiens individuels et repérer la nature de la demande,
 - Identifier et diagnostiquer les difficultés des personnes (apprentissage, motivation, environnement, ...),
 - Accompagner dans la recherche de solutions,
 - Orienter, si besoin, vers d'autres professionnels, lieux, ressources en interne (service de médecine préventive, DRH, assistants sociaux) et/ou externe (associations...).
- Réaliser des médiations lors de situations de tensions ou de conflits :
 - Recevoir les agents en individuel et comprendre la demande de chacune des parties,
 - Accompagner à la résolution du conflit et à l'émergence de solutions communes dans le respect de chacun,
 - Maintenir une position de tiers neutre et médiateur,
 - Dans le respect de la déontologie du psychologue, informer les différents protagonistes de l'état d'avancement de la médiation (par exemple, la direction des ressources humaines ou les responsables hiérarchiques des agents).
- Participer aux actions collectives de sensibilisation ou de prévention (RPS, QVT, lutte contre les discriminations) :
 - Accompagner, en tant qu'expert, le service dans la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation,
 - Analyser l'organisation du travail et repérer des dysfonctionnements susceptibles d'être à l'origine de RPS,
 - Formuler des propositions d'actions visant à l'amélioration des conditions de travail et élaborer un plan d'actions,
 - Construire et animer des actions de sensibilisation et de prévention,
 - Participer à des tables rondes, débats, conférences, etc. sur des thématiques liées à la QVT, aux RPS ou à la lutte contre les discriminations.
- Faire un reporting de son activité et élaborer des bilans et statistiques :
 - Tenir à jour des tableaux de bord statistiques,
 - Analyser et rendre compte de son activité.

Profil recherché

- **Qualifications / diplômes** : Titre de psychologue avec une spécialisation en Psychologie du travail (Licence ou Master avec 500H de stages validés)
- **Expérience** : non oui : une première expérience serait appréciée

COMPETENCES

Savoir

Avoir des connaissances solides en psychologie du travail et des organisations,
Connaître la réglementation liée aux RPS, à la QVT,
Connaître l'organisation, le fonctionnement (gestion de carrières de la fonction publique notamment) et des circuits de décision de l'Université,
Techniques de communication orales et écrites.

Savoir-faire

Maîtrise des techniques d'entretien et d'animation de groupe,
Capacité à prendre du recul et à garder une posture professionnelle,
Analyse des organisations du travail,
Esprit d'analyse et de synthèse et capacité à construire un plan d'actions,
Capacité à travailler en équipe,
Respect du code déontologique des Psychologues.

Savoir-être

Disponibilité pour accueillir les situations,
Sens de la communication,
Sens de l'écoute, empathie,
Diplomatie, impartialité,
Discrétion,
Savoir respecter la confidentialité,
Autonomie,
Savoir rendre compte.

En savoir plus

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation	2021-11641				
Dépôt CV, LM, voire autres pièces à préciser :	https://umemplois.umontpellier.fr/				
Clôture des candidatures	Le 25/11/2021 à 23h59				
Contacts – organisation du recrutement – renseignements sur le poste	<table><tr><td>✉ drh-recrut-biats@umontpellier.fr</td><td>☎ 04 67 14 36 14</td></tr><tr><td>✉ laure.parmontier@umontpellier.fr</td><td>☎ 04 67 14 30 69</td></tr></table>	✉ drh-recrut-biats@umontpellier.fr	☎ 04 67 14 36 14	✉ laure.parmontier@umontpellier.fr	☎ 04 67 14 30 69
✉ drh-recrut-biats@umontpellier.fr	☎ 04 67 14 36 14				
✉ laure.parmontier@umontpellier.fr	☎ 04 67 14 30 69				

Avantages (selon la nature et la durée du contrat)

- ✓ Restauration collective
- ✓ Possibilité de bénéficier de prestations sociales
- ✓ Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
- ✓ Accès à l'offre de formation des personnels de l'université...

Caractéristiques du contrat

- ✓ contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat,
- ✓ pour les contrats d'une durée < à 12 mois : 35h hebdomadaire et 2,5 jours de congés payés par mois pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par anles congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail.
- ✓ temps de travail aménageable en fonction des nécessités de service et accord de la hiérarchie
- ✓ versement d'une prime de précarité sous réserve des conditions d'éligibilité

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ jouir de ses droits civiques
- ✓ compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions,
- ✓ être en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ visite médicale préalable à l'embauche
- ✓ pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ ne pas avoir bénéficié d'une rupture conventionnelle auprès d'un employeur public